



**Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mercredi 14 février 2024**

Lieu : Mairie de Malbuisson

Date de la convocation : 07 février 2024

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents :

2

Membres présents :

9

Nombre de suffrage exprimés

11

L'an deux mille vingt-quatre , le quatorze février à neuf heures trente, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Malbuisson, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	x
	Béatrix LOIZON	x
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	x
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	x
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFASNE	x
CC Portes du Haut Doubs	Sylvie LE HIR	x
CC Val de Morteau	Cédric BOLE	x
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	x
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	x
CC Plateau de Frasne et Val du Dugeon	Christian VALLET	x
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	x

Secrétaire de séance : Christian VALLET

1. Approbation PV du 15 décembre 2023	2
2. Préparation des orientations Budgétaires	2
2.1 Rétrospective 2019-2023.....	2
2.2 Prospective 2024	6
3. Attribution de marché N2000 : Mise à jour de la cartographie des habitats naturels de la vallée du Dugeon	7
4. Information attribution marché – Life, défrichement tourbière de Pré Partot (Malpas La Planée) .	8
5. Point sur la mise à disposition des parcelles : Contrat N2000 - Situation Bonnevaux	8
6. Validation convention location barrage Lods : projet microcentrale.....	9
7. Problématique inondation – Parc des Ouillons à Pontarlier	9
8. Projet microcentrale barrage lac St Point - Demande de subvention auprès de l'ADEME	10
9. Questions diverses.....	10

1. Approbation PV du 15 décembre 2023

Le Président demande si des observations sont à formuler quant au procès-verbal du Bureau syndical du 15 décembre dernier.

Délibération N°BS-2024-01 : Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du bureau syndical du 15 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation des orientations Budgétaires

2.1 Rétrospective 2019-2023

Monsieur Olivier BILLOT, vice-président en charge des finances, présente les tableaux synthétiques de fin de période budgétaire au 31/12/2023.

Budget Principal :

+ SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement courant	917 692,29	1 051 320,32	1 463 072,39	1 657 790,72	2 133 136,85
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	968 963,66	990 670,60	1 165 652,01	1 435 194,40	1 462 098,17
Epargne de gestion	-51 271,37	60 649,72	297 420,38	222 596,32	671 038,68
Résultats financiers	-10 890,48	-17 937,09	-9 407,87	-9 466,52	-5 594,23
Résultats exceptionnels	-1 921,40	-5 171,65	6 365,74	-3 065,07	0,00
Epargne brute	-64 083,25	37 540,98	294 378,25	210 064,73	665 444,45
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	33 809,03	443 993,09	32 098,55	21 781,43	22 338,80
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	-97 892,28	-406 452,11	262 279,70	188 283,30	643 105,65
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	2 021 014,29	733 489,82	1 300 110,17	1 813 879,56	939 569,94
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	1 198 430,41	1 443 927,74	625 997,69	744 683,47	650 016,27
Besoin de financement	822 583,88	-710 437,92	674 112,48	1 069 196,09	289 553,67
Emprunts nouveaux	1 300 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	379 523,84	303 985,81	-11 832,78	-880 912,79	353 551,98
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	379 523,84	303 985,81	-11 832,78	-880 912,79	353 551,98
Résultat reporté de l'exercice N-1	548 140,85	927 664,69	1 231 650,50	1 219 817,72	338 904,76
Résultat de l'exercice N au 31/12	927 664,69	1 231 650,50	1 219 817,72	338 904,93	692 456,74
Résultat de l'exercice net des RAR	927 664,69	1 231 650,50	1 219 817,72	338 904,93	590 349,22
Dette au 31 12	1 566 193,75	1 122 200,66	1 490 102,11	168 320,68	145 981,89

Budget Life Tourbières :

+	SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022	2023
	Recettes de fonctionnement courant	464 735,00	505 073,27	714 272,83	241 569,85	56 874,58
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	34 288,93	206 196,14	61 534,49	44 697,00	80 800,30
	Epargne de gestion	430 446,07	298 877,13	652 738,34	196 872,85	-23 925,72
	Résultats financiers	-651,65	-582,69	-430,00	-322,50	0,00
	Résultats exceptionnels	-3 281,28	-13 644,05	1 430,01	0,00	0,00
	Epargne brute	426 513,14	284 650,39	653 738,35	196 550,35	-23 925,72
	Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	0,00	152 815,00	0,00	100 000,00	0,00
	Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne Disponible (Autofinancement net)	426 513,14	131 835,39	653 738,35	96 550,35	-23 925,72
	Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	785 997,58	277 998,15	890 106,27	3 059,54	0,00
	dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles d'investissement	1 110,22	262 132,41	108 242,69	38 481,93	186 903,32
	Besoin de financement	784 887,36	15 865,74	781 863,58	-35 422,39	-186 903,32
	Emprunts nouveaux	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	-358 374,22	215 969,65	-128 125,23	131 972,74	162 977,60
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	-358 374,22	215 969,65	-128 125,23	131 972,74	162 977,60
	Résultat reporté de l'exercice N-1	162 496,00	-195 878,22	20 091,43	-108 033,80	23 938,94
	Résultat de l'exercice N au 31/12	-195 878,22	20 091,43	-108 033,80	23 938,94	186 916,54
	Résultat de l'exercice net des RAR	-195 878,22	20 091,43	-108 033,80	23 938,94	186 916,54
	Dette au 31 12	152 815,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00

Budget Life Climat :

+	SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022	2023
	Recettes de fonctionnement courant	0,00	0,00	0,00	0,00	485 643,86
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 921,51
	Epargne de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	456 722,35
	Résultats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultats exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne brute	0,00	0,00	0,00	0,00	456 722,35
	Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne Disponible (Autofinancement net)	0,00	0,00	0,00	0,00	456 722,35
	Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00	228 837,94
	dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	228 837,94
	Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41
	Résultat reporté de l'exercice N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat de l'exercice N au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41
	Résultat de l'exercice net des RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	111 018,09
	Dette au 31 12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Concernant les excédents dégagés en 2023, ils s'expliquent par les éléments suivants :

- Certaines dépenses d'investissement, sur le volet PI notamment, avaient été volontairement gonflées afin de créer un peu de réserve en prévision de travaux à venir
- Des recettes complémentaires ont été trouvées pour les 2 gros chantiers de restauration de ruisseaux dans la vallée de la Loue (financement quasi à 100 % des 2 projets)
- Des études conséquentes en fonctionnement ont été en partie décalées dans le temps (Jougna, étude flux admissible, étude prospective...) et se déroulent sur 2023/2024
- Des départs de personnel en cours d'année et des difficultés de recrutement ont diminué la masse salariale prévue initialement

Concernant le volet PI, l'excédent dégagé en 2023 s'élève à 155 k€ (50 k€ en fonctionnement, 105 k€ en investissement).

Monsieur Jean-Claude GRENIER indique qu'il faut être vigilant à la lecture des tableaux, en effet il pourrait être interprété qu'une baisse des cotisations aura lieu en n+1, ce qui n'est pas envisagé (un excédent de 692 k€ et peu d'endettement).

Monsieur Olivier BILLOT précise que cela sera justifié aux membres du comité, en effet les cotisations 2024 resteront constantes avec des dépenses importantes en face à venir dans les 2/3 ans (pour rappel travaux barrage du lac St Point, travaux de restauration morphologiques sur Lizon supérieur, travaux PI sur Doubs etc...). Actuellement, un Plan Pluriannuel d'investissement sur 3-4 ans est en cours (basé sur des cotisations constantes). Il est complexe de se projeter sur du plus long terme, notamment dû au fait de la non-propriété des terrains.

Monsieur le Président demande s'il est envisageable d'avoir une ligne de provision, dans le cadre de l'évolution climatique et au risque fort d'inondation. Olivier BILLOT précise qu'avec l'excédent dégagé (155k€ sur le PI) cela est réalisé indirectement.

2.2 Prospective 2024

Il est proposé de construire le budget sur la base d'une stabilité des cotisations des EPCIs membres et du Département par rapport à 2023.

Au regard des projets déjà engagés et des réalisations envisagées en 2024 en annexe se trouve les équilibres budgétaires envisagés pour 2024

- Dépenses recettes prévisionnelles en fonctionnement et investissement par chapitres
- Dépenses recettes prévisionnelles en fonctionnement et investissement par nature et services
- Calcul des cotisations 2024 prévisionnelles

Monsieur le Président indique qu'il faut prévoir une rencontre avec les Présidents d'EPCI avant le vote du budget et qu'il il faudra une présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement. Monsieur Cyril THEVENET indique que le document sera finalisé pour les Orientations Budgétaires.

3. Attribution de marché N2000 : Mise à jour de la cartographie des habitats naturels de la vallée du Drugeon

Objet de la consultation : Actualiser la cartographie des habitats naturels et analyser l'évolution des habitats entre l'ancienne et la nouvelle cartographie. La vallée est divisée en 3 tronçons correspondant à 3 tranches :

- Tranche ferme : 1504 ha
- Tranche optionnelle 1 : 1501 ha
- Tranche optionnelle 2 : 1467

Type de marché : marché à procédure adapté ; diffusion sur la plateforme klekoon et diffusion sur le BOAMP

3 candidats ont déposé une offre :

- Nicolas Jaeger, entrepreneur individuel basé en Isère ;
- Le groupement des 2 bureaux d'études Klasea, basé en Isère, et Collaud Expertises Ecologiques, basé dans le Doubs ;
- Romain Blanchard, microentreprise basée en Haute-Saône.

Madame BARBAZ indique que son estimation était de 200k €, basé sur un coût à l'hectare selon le barème fourni par la DREAL.

Le classement des offres est le suivant :

Candidat	Prix proposé TTC	Note Prix	Rang prix	Note Technique	rang technique	Note finale	rang final
Nicolas Jaeger	109 800,00 €	50%	1	34,13%	2	84,13%	2
Groupement Bureaux d'études Klasea et Collaud Expertises Ecologique	135 630,00 €	40%	2	50%	1	90,48%	1
Romain Blanchard - Ecologie et Botanique	189 432,00 €	29%	3	48,94%	2	77,92%	3

L'offre du groupement Bureau d'études Klasea et Collaud Expertises Ecologique apparait comme la plus avantageuse.

Montant subventionné à 100% : La Région, gestionnaire du FEADER et cofinanceur, a donné un accord de principe sur le financement de la totalité de l'étude sur la demande de subvention 2024 Natura 2000. Il est donc proposé de retenir la tranche ferme et les 2 tranches optionnelles, sachant que l'étude se réalisera sur au moins 2 exercices budgétaires.

Madame BARBAZ indique que la dernière cartographie des habitats du secteur remonte à 2004-2010. Au vu des travaux qui ont été réalisés et au changement climatique il est important de faire une actualisation de la cartographie pour permettre de voir les évolutions.

Délibération N°BS-2024-02 : L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- Valide l'offre du groupement Bureau d'étude KLASEA et Collaud expertises Ecologique pour un montant de 135 630,00 € TTC (Tranche ferme + 2 tranches optionnelles)
- Autorise le Président à engager celle-ci et signer tout document permettant l'engagement de cette opération

4. Information attribution marché – Life, défrichage tourbière de Pré Partot (Malpas La Planée)

Un appel d'offre simplifié publié sur Klekoon pour un défrichage avec des engins spécialisés à faible portance, de broyage et coupe, préalable aux travaux de restauration hydrologique de la tourbière, à exécuter avant le 15 mars, n'a reçu qu'une seule offre, celle de JNS, qui a été retenue pour un montant de 7 625€HT.

Une autre consultation est en cours pour le même type de travaux, sur le marais de l'Écouland à Frasne, les offres sont attendues pour le 15/02.

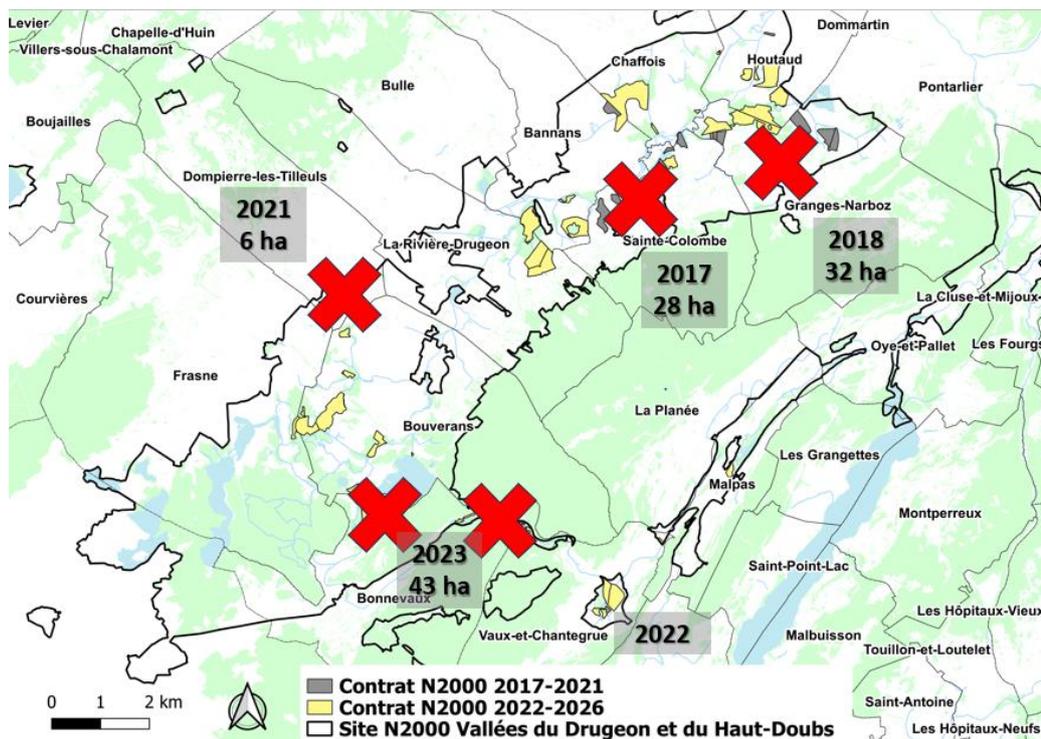
Pour rappel, le président a délégué pour attribuer ces marchés.

5. Point sur la mise à disposition des parcelles : Contrat N2000 - Situation Bonnevaux

Monsieur le Président indique qu'un échange en conseil municipal de la commune de Bonnevaux en présence de Yves Louvrier Président du comité de pilotage du site Natura 2000 Vallées du Dugeon et du Haut Doubs et de Camille Barbaz, a eu lieu le 28 janvier, cependant la commune a maintenu sa décision de ne pas reconfiar les marais gérés par l'EPAGE depuis plusieurs dizaines d'années.

43 ha sont concernés, présentant de fortes valeurs environnementales, notamment situés dans l'ENS du lac de Bouverans et du marais du Varot.

Cette situation devient préoccupante et mériterait un temps d'échange plus approfondi avec les communes de la vallée du Dugeon. Depuis 2017, 109 hectares ont été repris par les communes.



Il apparaît nécessaire de réaliser un réel travail de sensibilisation auprès des communes régulièrement, notamment lors de changements d'élus. Monsieur Christian VALLET, Président de la Communauté de Communes Frasne Dugeon indique qu'à chaque conseil communautaire un point est fait sur les affaires intercommunales dont l'EPAGE.

En revanche, le droit à produire sur les zones humides est revenu remettre en cause le travail réalisé pendant 30 ans.

Monsieur le Président indique qu'une nouvelle rencontre avec la commune de Bonnevaux sera programmée, en sa présence et celle de Christian VALLET.

6. Validation convention location barrage Lods : projet microcentrale

L'EPAGE est en discussion depuis plusieurs années avec la **Société Force Motrice des Moulins Neufs (FMMN)** représentée par son Président, Monsieur Jean Viala, domicilié en cette qualité au siège de la société, 17 B route de Besançon – 25 930 LODS, qui porte un projet de microcentrale en rive gauche du barrage des moulins neufs sur la Loue, propriété de l'EPAGE

L'EPAGE n'étant pas propriétaire des terrains du seul emplacement possible pour la construction d'une microcentrale, il n'avait pas la main pour conduire un projet en propre ou lancer un appel à manifestation d'intérêt. Un projet de convention de mise à disposition du barrage a donc été négociée avec l'appui du cabinet d'avocats Seban et associés.

Vous trouverez ci-joint le projet de convention. Celle-ci s'apparente à une location du barrage moyennant une redevance de 15 000 €/an. Celle-ci a été définie sur la base de 5 % du chiffre d'affaires prévisionnel annuel (284 k€/an en moyenne). C'est le % communément utilisé pour ce type de convention.

La redevance ne sera due qu'à partir de la mise en service de la centrale.

Par ailleurs, la DDT a demandé que le porteur de projet reconstruise la passe à poisson, non fonctionnelle, qui appartient à l'EPAGE.

Délibération N°BS-2024-03 : L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- Valide la convention de mise à disposition du barrage des Moulins Neufs à Lods
- Autorise le Président à signer la convention ainsi que tout document correspondant

7. Problématique inondation – Parc des Ouillons à Pontarlier

Monsieur Daniel DEFRASNE indique que le mur qui longe le parc des ouillons n'est pas étanche, cela provoque l'émergence d'une mare avant le pont qui peut déborder sur la route. La ville de Pontarlier a (re)découvert lors des crues de la fin 2023 qu'elle avait installé des pompes de ressuyage des eaux de débordements du Doubs dans le parc des Ouillons et les pompes ne sont plus alimentées en électricité, cependant elles ont été testées et fonctionnent encore. Il se pose la question de savoir à qui revient la gestion de ce système de pompage, la ville de Pontarlier ou l'EPAGE ?

Monsieur Jean Claude GRENIER trouve dommage que cette problématique ne soit pas remontée en 2023 au moment de l'étude hydraulique sur Pontarlier et Doubs menée par l'EPAGE. De plus il s'interroge à savoir si les pompes permettent réellement la prévention des inondations ou alors si ce n'est pas plutôt un traitement des conséquences des inondations.

Monsieur Daniel DEFRASNE propose une expertise technique du mur, et envisager la réparation de celui-ci, qui justifierait certainement l'enlèvement de ces pompes.

Un courrier de Monsieur le maire de Pontarlier sera adressé à l'EPAGE, à la réception de celui-ci la situation sera étudiée.

8. Projet microcentrale barrage lac St Point - Demande de subvention auprès de l'ADEME

Dans le cadre du projet de réhabilitation du barrage du lac de Saint Point dans le Doubs, il a été validé lors du dernier COPIL de lancer une étude Avant-Projet détaillé pour la mise en place d'une centrale hydroélectrique suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2023.

Le montant de cette étude est estimé à 34 740 € TTC avec un financement à hauteur de 70 % de l'ADEME.

Délibération N°BS-2024-04 : L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- **Sollicite le financement à hauteur de 70 % de l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME)**
- **Autorise le Président à signer tout document correspondant**

9. Questions diverses

Monsieur Olivier Billot souhaite faire un point d'avancement du projet de restauration du Doubs à Arçon, suite aux dernières réunions à ce sujet et concernant la problématique des matériaux actuellement disponibles sur Pontarlier et Doubs qu'il serait intéressant de récupérer pour le futur chantier.

Globalement pour ce chantier il y a une belle adhésion locale par les élus, une réunion publique va être prévue pour bien expliquer les travaux aux habitants.

Il a été demandé au bureau d'étude d'approfondir la question du risque d'inondation en amont du pont d'Arçon.

La population accepte le principe que le canal ne pourra plus être alimenté plusieurs mois par an.

Actuellement, nous sommes plutôt sur une phase de préparation de chantier, pour anticiper le passage de 1500 camions pour amener les matériaux. Il apparaît nécessaire de travailler en bonne intelligence avec les habitants et les agriculteurs, avec lesquels les relations sont plutôt bonnes.

Les travaux pourraient potentiellement démarrés en 2024, cependant cela dépend de plusieurs facteurs notamment le contexte météorologique. Concernant les coûts des matériaux qui peut s'élever assez importants, cela peut être optimisé avec une utilisation de matériaux qui se trouve sur le secteur. Un agriculteur est prêt à laisser une parcelle pour une place de stockage.

Monsieur Cyril THEVENET indique que dans le cadre d'Avenir Montagne, une démarche d'analyse de risque et d'anticipation de gestion de crise pourrait être proposée en cas de développement de cyanobactéries sur le lac St Point. Le Syndicat mixte du Pays du Haut Doubs a sollicité l'EPAGE pour savoir s'il était intéressé pour co-animer une telle démarche auprès des collectivités et acteurs du tourisme concernés au printemps prochain. Il en ressort qu'il est important de s'approprier la connaissance à ce sujet.

Adhésion au conservatoire national botanique bourgogne franche comté.

Le CBNFC va évoluer pour s'élargir son territoire à la Bourgogne Franche Comté et changer de statut (Etablissement Public de Coopération Environnemental).

Ses membres seraient l'Etat, la Région, l'OFB, les Départements, les PNR et Parc National des Forêts, potentiellement quelques grandes agglomérations.

L'EPAGE est questionné pour savoir s'il souhaite adhérer (1 siège sur les 24). Le montant de la cotisation annuelle serait de 3000 €.

L'EPAGE missionne régulièrement le CBNFC pour des suivis botaniques dans le cadre de Natura 2000, des programmes LIFE et ponctuellement sur les ENS. Sur la période 2020/2024 l'EPAGE a commandé en moyenne 18.5 k€ par an au CBNFC. Sur la période 2024-20230 il est prévu de passer en moyenne 15 à 17 k€/an de prestations de suivis botaniques.

L'avantage d'une adhésion est pouvoir bénéficier des prestations « in house » à des prix unitaires intéressants et de bénéficier de l'expertise indépendante et de pointe du CBNFC. Le CBN va fortement diminuer ses possibilités d'intervention en dehors de ses membres et il sera difficile de trouver des prestataires avec les mêmes compétences et le même tarif.

L'inconvénient est la nécessité d'apporter une contribution annuelle récurrente de 3000 €/An à laquelle il faudra ajouter nos besoins annuels. Il sera également très difficile de sortir de la structure (majorité des 2/3). Monsieur le Président souhaite quand même préciser que le Département sera adhérent, donc indirectement le Département financera deux fois (au titre du Département et au titre de l'EPAGE via la contribution).

Les membres du bureau émettent un avis réservé à l'adhésion de l'Epage à ce futur établissement.

Une réunion a lieu le 15 février à ce sujet, à laquelle Beatrix Loizon sera présente.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 12h00.

Le secrétaire de séance

Le Président de l'EPAGE
Haut Doubs Haute Loue
Philippe ALPY

Section	Fonctionnement		
Étiquettes de lignes	Somme de BP 2023	Somme de Réalisé 2023	Somme de BP2024
Dépenses	2800157,61	1574782,66	2961656,35
011 - Charges à caractères général	982694,59	520691,89	909070,8
012 - Charges de personnel	934312	855228,5	1088422,88
023 - virement à la section d'investissement	680337,74		724523,41
65 - Autres charges de gestion courante	88755,02	86177,78	99252
66 - Charges financières	6963	5594,23	5387,26
68 - Dotations aux provisions	5		
Recettes	2800157,61	2174191,11	2961656,348
002 - Excédent fonctionnement antérieur reporté	484646,53		590349,21
013 - Atténuation de charges	15000	32203,85	113000
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	90155	95667,92	278629,7
74 - Subventions d'exploitation	2083053,4	1922753,84	1924855,438
75 - Autres produits de gestion courante	82302,68	82300,72	2822
77 - Produits exceptionnels	0		
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0	210,52	
Total général	5600315,22	3748973,77	5923312,698

Budget général prévisionnel 2024 section de fonctionnement

Section	Fonctionnement
---------	----------------

Étiquettes de lignes	Dépenses			Recettes		
	Somme de BP 2023	Somme de Réalisé 2023	Somme de BP2024	Somme de BP 2023	Somme de Réalisé 2023	Somme de BP2024
_600_Administration_générale	1 920 649.11 €	1 144 709.62 €	2 187 961.55 €	1 671 627.91 €	1 227 549.48 €	1 883 270.21 €
(vide)	1 611 833.00 €	854 054.81 €	1 835 622.29 €	1 671 627.91 €	1 202 967.48 €	1 883 270.21 €
Support	308 816.11 €	290 654.81 €	352 339.26 €		24 582.00 €	
_300_Natura_2000	190 947.00 €	115 671.50 €	153 348.00 €	545 524.70 €	491 612.06 €	354 685.00 €
_310_Animation_Natura	9 000.00 €	2 695.72 €	4 000.00 €	278 659.70 €	256 868.66 €	213 649.00 €
_320_Contrat HD	25 990.00 €	12 872.45 €	17 690.00 €	90 256.00 €	89 480.00 €	8 663.00 €
_330_Etudes	155 957.00 €	100 103.33 €	131 658.00 €	176 609.00 €	145 263.40 €	132 373.00 €
_100_GEMAPI	317 841.50 €	162 718.54 €	339 408.00 €	226 322.50 €	146 845.10 €	280 073.34 €
_110_GEMA	211 781.50 €	102 362.14 €	209 464.00 €	216 764.50 €	132 508.10 €	268 301.34 €
Etudes et prestations ENS Bouverans	- €	- €		15 347.00 €	12 523.00 €	7 300.00 €
Restauration Haut Lizon				36 125.00 €		49 900.00 €
Restauration la Jougnena	43 200.00 €	15 912.00 €	75 700.00 €			
Restauration la Morte aval				- €	0.50 €	
Restauration marais et ruisseau de la Tanche				- €	613.00 €	
Gestion des ouvrages	22 000.00 €	11 380.47 €	16 950.00 €			
Etudes et prestations ENS arc sous Cicon	6 240.00 €	16 972.00 €		9 599.00 €		9 200.00 €
Restauration du Doubs à l'aval de Pontarlier	21 000.00 €	12 744.00 €	29 256.00 €	18 794.00 €	28 873.00 €	32 062.00 €
Restauration ruisseau St Rénober Lavans Quingey		567.60 €	500.00 €	8 000.00 €	12 971.00 €	23 058.00 €
Restauration ruisseaux de Liesle						3 360.00 €
Restauration Affluents Haute Loue	26 793.00 €	360.00 €	41 432.80 €	29 441.00 €	7 144.60 €	50 882.00 €
Restauration de la Boneille				3 500.00 €	9 144.50 €	
Restauration du Théverot	7 260.00 €		1 260.00 €	11 777.00 €	- €	10 540.00 €
Mesures compensatoires ZAE Granges Narboz				- €		
Restauration furieuse Salins les Bains	- €	1 736.00 €	840.00 €	7 539.00 €	15 890.00 €	
Recettes barrages				12 622.00 €	12 622.00 €	13 500.00 €
étude 2019 ruisseaux nouveaux territoires EPAGE				5 958.00 €	3 338.00 €	
Barrage Lac Saint Point	23 500.00 €	18 660.00 €		11 750.00 €	7 755.00 €	
Etudes et prestations ENS Val de Morteau	31 788.50 €	7 788.50 €		17 246.50 €	180.50 €	
Plan de gestion stratégique milieux humides				20 000.00 €		10 000.00 €
Restauration du ruisseau du Bois des Fallets - ZH Tarcenay			1 800.00 €	8 391.00 €	8 281.00 €	15 843.34 €
Drugeon - Varot		3 960.00 €		675.00 €		1 376.00 €
Cartographie thermique de la Loue	30 000.00 €	8 605.80 €	32 092.20 €		11 197.00 €	35 831.00 €
Trame turquoise Arc et Senans - Crapaud Calamite			7 783.00 €			5 449.00 €
topographie piézometrie		1 128.00 €				
Analyses labo		96.00 €	500.00 €			
entretien ouvrages			1 350.00 €			
Indemnités agricoles		2 451.77 €				
_120_PI	106 060.00 €	60 356.40 €	129 944.00 €	9 558.00 €	14 337.00 €	11 772.00 €
Digue de Bannans	- €	1 761.60 €	2 000.00 €			
Programme prévention inondation Dahon à Valdahon	35 000.00 €		40 000.00 €			
Programme prévention inondation Doubs à Pontarlier et Doubs	51 060.00 €	65 460.00 €		9 558.00 €	14 337.00 €	
Programme prévention inondation Bief de Vau Rurey	- €	4 980.00 €	4 980.00 €			
Entretien Morte	12 000.00 €		1 000.00 €			
Toulombief	3 000.00 €					
Microcentrale Quingey		1 638.00 €	17 964.00 €			11 772.00 €
Etude calage loi hauteur/débit			20 000.00 €			
Travaux entretien lié à la prévention des inondations	- €		10 000.00 €			
Programme prévention inondation ruisseaux Mambouc, Lanoy, Toulombief	5 000.00 €		34 000.00 €			
_500_Animation_SAGE_Contrat	296 850.00 €	99 341.50 €	227 795.80 €	168 849.20 €	72 823.00 €	153 834.10 €
_510_Animation communication	26 850.00 €	16 804.30 €	35 250.00 €	86 246.00 €	63 644.90 €	80 229.00 €
animation SAGE 2021	5 000.00 €					
animation SAGE 2022				37 254.00 €	27 864.00 €	
animation contrat 2022	5 000.00 €	782.30 €		32 040.00 €	32 040.00 €	
Animation agro-environnement foncier				13 300.00 €		17 900.00 €
Animation contrat 2023	5 000.00 €	4 200.00 €	13 400.00 €			
Opération limitox 2022-2024	11 850.00 €	11 822.00 €	11 850.00 €			
Animation contrat 2020				3 652.00 €	3 740.90 €	
animation contrat 2024			5 000.00 €	- €		27 140.00 €
animation SAGE 2024			5 000.00 €	- €		35 189.00 €
_520_Etudes	270 000.00 €	82 537.20 €	192 545.80 €	82 603.20 €	9 178.10 €	73 605.10 €
Etude flux admissibles	80 000.00 €		80 000.00 €	- €		
Etude adaptation changement climatique	190 000.00 €	82 537.20 €	112 545.80 €	82 603.20 €	9 178.10 €	73 605.10 €
_400_RNR				60 550.00 €	63 768.49 €	84 100.00 €
_999_LIFE	73 870.00 €	52 341.50 €	53 143.00 €	127 283.30 €	171 592.98 €	205 693.70 €
_910_Life_tourbières	38 870.00 €	17 341.50 €	18 143.00 €	90 800.30 €	106 006.30 €	24 664.00 €
_920_Life Climat	35 000.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €	36 483.00 €	65 586.68 €	181 029.70 €
Total général	2 800 157.61 €	1 574 782.66 €	2 961 656.35 €	2 800 157.61 €	2 174 191.11 €	2 961 656.35 €

Section Investissement

Étiquettes de lignes	Somme de BP 2023	Somme de Réalisé 2023	Somme de BP2024
Dépenses	1966366,48	1056277,15	2997008,46
001 - Excédent ou déficit Investissement antérieur reporté	160190,13		391598,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	45000	41054,26	52000
041 - Opérations patrimoniales	53314,15	53314,15	
16 - Emprunts et dettes assimilées	22340	22338,8	22913,85
20 - Immobilisations incorporelles	250777,4	89681,9	278090,5
21 - Immobilisations corporelles	220943	55979,68	333390,36
23 - Immobilisations en cours	972914	718319,36	1505149,5
45 - Comptabilité distincte rattaché	240887,8	75589	395009,26
Recettes	1966361,475	824869,21	2997008,457
021 - virement de la section fonctionnement	680337,74		724523,41
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107090,26	107090,26	135000
041 - Opérations patrimoniales	53309,15	53314,15	37442,4
10 - Dotations, fonds divers et réserves	136448,53	137193,4	534755,59
13 - Subventions d'investissement	871284,995	521553,9	1150482,867
45 - Comptabilité distincte rattaché	117890,8	5717,5	227887,65
Total général	3932727,955	1881146,36	5994016,917

Budget général prévisionnel 2024 section d'investissement

Section Investissement

Étiquettes de lignes	Dépenses			Recettes		
	Somme de BP 2023	Somme de Réalisé 2023	Somme de BP2024	Somme de BP 2023	Somme de Réalisé 2023	Somme de BP2024
_600_Administration_générale	302 344,28 €	142 051,44 €	485 511,92 €	977 185,68 €	297 597,81 €	1 581 195,54 €
_300_Natura_2000	82 375,00 €	19 030,93 €	92 049,36 €	89 259,50 €		107 380,50 €
_310_Animation_Natura	8 070,00 €	8 902,93 €	8 902,93 €	6 725,00 €		6 725,00 €
Animation Natura 2000 Haut Doubs 2022	8 070,00 €	8 902,93 €	8 902,93 €	6 725,00 €		6 725,00 €
_320_Contrat_HD	74 305,00 €	10 128,00 €	90 849,36 €	82 534,50 €		100 655,50 €
Contrat N2000 Haut Doubs 2016_2021				20 612,50 €		20 612,50 €
Contrat N2000 Haut Doubs 2022_2026	74 305,00 €	10 128,00 €	90 849,36 €	61 922,00 €		80 043,00 €
Opérations année 2022	10 128,00 €	10 128,00 €		8 440,00 €		8 440,00 €
Opérations année 2023	64 177,00 €		38 349,36 €	53 482,00 €		32 857,00 €
Opérations année 2024			52 500,00 €			38 746,00 €
_330_Etudes			1 200,00 €			
Etudes et suivis N2000 HD 2024			1 200,00 €			
(vide)			1 200,00 €			
_100_GEMAPI	1 444 959,40 €	855 183,28 €	2 058 028,92 €	777 725,50 €	520 003,90 €	1 080 273,87 €
_110_GEMA	1 339 959,40 €	855 183,28 €	1 825 228,92 €	777 725,50 €	520 003,90 €	1 080 273,87 €
Restauration Haut Lizon	56 488,00 €	29 088,00 €	374 000,00 €	21 282,20 €	17 139,00 €	24 282,20 €
1ère tranche travaux			330 000,00 €			
Acquisitions foncière haut Lizon	6 000,00 €		6 000,00 €			3 000,00 €
Etude AVP haut Lizon tranche 1	50 488,00 €	29 088,00 €	38 000,00 €	21 282,20 €	17 139,00 €	21 282,20 €
Restauration la Morte aval	22 935,60 €	18 375,60 €	4 560,00 €	188 584,50 €		
Restauration marais et ruisseau de la Tanche				16 091,00 €		14 837,00 €
Restauration du Doubs à l'aval de Pontarlier	60 688,00 €	2 376,00 €	635 944,00 €	28 321,00 €	26 960,00 €	120 900,00 €
Confluence à Arçon : Travaux			572 550,00 €			94 500,00 €
Etude diagnostic et APS Artélia				- €		
Evaluation de l'impact des travaux – de la confluence du Drugeon à Arçon - 2023-2024						15 000,00 €
Restauration de La Morte amont				- €		
Restauration ruisseau St Réobert Lavans Quingey	509 003,40 €	379 517,40 €	255 366,40 €	140 758,00 €		449 143,00 €
Restauration ruisseaux de Liesle	14 250,00 €		6 000,00 €			3 000,00 €
Restauration Affluents Haute Loue	440 267,00 €	327 818,36 €	113 983,10 €	191 286,80 €	157 075,60 €	229 596,00 €
Restauration connexion ruisseau Friard	10 800,00 €			7 200,00 €		
Restauration de la Boneille				- €		5 900,00 €
Acquisitions foncières	30 000,00 €	783,20 €	48 500,00 €	24 000,00 €		38 800,00 €
Restauration des ouvrages de l'EPAGE	48 000,00 €		55 000,00 €			
Restauration du Théverot	88 032,00 €	33 012,00 €	55 020,00 €	40 540,50 €	38 884,00 €	32 090,00 €
Déconnexion du Lotaud étang de Frasne	- €	1 440,00 €				
Restauration furieuse Salins les Bains	- €		18 856,92 €	118 818,00 €	89 401,00 €	
étude 2019 ruisseaux nouveaux territoires EPAGE					1 610,00 €	
Restauration du ruisseau du Bois des Fallets - ZH Tarcenay	599,40 €	599,40 €	114 950,00 €	843,50 €	350,00 €	67 551,17 €
Drugeon - Varot	45 000,00 €	36 355,50 €	37 367,50 €	- €		45 046,50 €
Barrage de Lombard			20 000,00 €			
Trame turquoise Arc et Senans - Crapaud Calamite			70 681,00 €			49 128,00 €
matériel	13 896,00 €	25 817,82 €			15 000,00 €	
_120_PI	105 000,00 €		232 800,00 €			
Digue de Bannans			3 600,00 €			
Mise en place télésurveillance Lods, Montgesoye, Vuillafans, Ornans, Quingey	- €		20 000,00 €			
Programme prévention inondation Doubs à Pontarlier et Doubs			178 000,00 €			
1ère tranche travaux			143 000,00 €			
MOE 1ère tranche travaux			35 000,00 €			
Programme prévention inondation Ruisseau de Vaux Montgesoye	30 000,00 €					
Programme prévention inondation Bief de Vau Rurey	30 000,00 €		30 000,00 €			
Travaux protection inondation ouvrages	45 000,00 €					
Barrage Druhin			1 200,00 €			
_500_Animation_SAGE_Contrat			3 100,00 €			
_510_Animation communication			3 100,00 €			
acquisition drone			3 100,00 €			
communication			3 100,00 €			
_999_LIFE	800,00 €	778,00 €	2 000,00 €	4 300,00 €	1 550,00 €	45 317,40 €
_910_Life_tourbières				2 750,00 €		7 875,00 €
Suivi post-Life				2 750,00 €		7 875,00 €
_920_Life Climat	800,00 €	778,00 €	2 000,00 €	1 550,00 €	1 550,00 €	37 442,40 €
LIFE Climat	800,00 €	778,00 €	2 000,00 €			37 442,40 €
Montage Life climat				1 550,00 €	1 550,00 €	
_700_Maîtrise_d'ouvrage_déleguée	135 887,80 €	39 233,50 €	356 318,26 €	117 890,80 €	5 717,50 €	182 841,15 €
(vide)	135 887,80 €	39 233,50 €	356 318,26 €	117 890,80 €	5 717,50 €	182 841,15 €
Cheminement Pietonnier, seuil, mur Salins les Bains	35 887,80 €	5 717,50 €	27 517,06 €	35 890,80 €	5 717,50 €	8 660,15 €
Barrage Lac St Point	100 000,00 €	33 516,00 €	328 801,20 €	82 000,00 €		174 181,00 €
Maîtrise d'oeuvre travaux			100 000,00 €			
Etude APD/DLE	100 000,00 €	33 516,00 €	228 801,20 €	82 000,00 €		174 181,00 €
Total général	1 966 366,48 €	1 056 277,15 €	2 997 008,46 €	1 966 361,48 €	824 869,21 €	2 997 008,46 €

projets envisageables



Section

Fonctionnement

Étiquettes de lignes	Somme de BP2024
Dépenses	1 122 174.09 €
023 - virement à la section d'investissement	795 463.14 €
011 - Charges à caractères général	72 113.25 €
012 - Charges de personnel	149 481.70 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 116.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	100 000.00 €
Recettes	1 122 174.09 €
74 - Subventions d'exploitation	976 156.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	35 000.00 €
002	111 018.09 €
002 - Excédent de fonctionnement	111 018.09 €



Section

Investissement

Étiquettes de lignes	Somme de BP2024
Dépenses	1 151 855.86 €
20 - Immobilisations incorporelles	278 511.32 €
21 - Immobilisations corporelles	608 998.00 €
4581 - Opération sous mandat - Dépenses	
001	226 904.14 €
041 - Opérations patrimoniales	37 442.40 €
Recettes	1 151 855.86 €
021 - virement de la section fonctionnement	795 463.14 €
4582 - Opération sous mandat - Recettes	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 116.00 €
281828 - Amortissements - véhicules	3 516.00 €
28158 - Amortissements - Matériel	1 600.00 €
10 -	343 770.46 €
1068 - Affectation du résultat	343 770.46 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 506.26 €
1641 - Emprunts en euros	7 506.26 €

Simulations cotisations 2024 EPCI / CD25

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Moyenne sur 5 ans
Besoin fonctionnement	400 576.00 €	422 551.00 €	862 384.00 €	373 000.00 €	460 290.00 €	420 199.00 €	507 685 €
Besoin fonctionnement sans PI	289 615.00 €	289 173.00 €	712 384.00 €	292 244.00 €	384 990.00 €		419 698 €
Besoin investissement	724 523.00 €	702 428.00 €	154 645.00 €	533 030.44 €	446 044.00 €	569 168.00 €	481 063 €
Besoin investissement sans PI	596 723.00 €	597 428.00 €	124 645.00 €	508 030.44 €	446 044.00 €		419 037 €
Participation fonctionnement CD25	109 126.93 €	108 960.39 €	268 426.29 €	110 351.33 €	145 372.22 €	158 667.00 €	158 355 €
Participation fonctionnement CCAPS	23 233.41 €	24 507.96 €	50 018.27 €	20 888.00 €	25 776.24 €		30 298 €
Participation fonctionnement EPCI Doubs	268 215.66 €	289 082.66 €	543 939.44 €	241 760.67 €	289 141.54 €		340 981 €
Total participations EPCI fonctionnement	291 449.07 €	313 590.61 €	593 957.71 €	262 648.67 €	314 917.78 €	261 532.00 €	349 329 €
Participation investissement CD25	337 267.84 €	337 666.31 €	70 449.35 €	287 748.44 €	252 639.32 €	322 377.00 €	254 176 €
Participation investissement CCAPS	42 022.33 €	40 740.82 €	8 969.41 €	29 849.70 €	24 978.46 €		26 135 €
Participation investissement EPCI Doubs	345 232.83 €	324 020.87 €	75 226.24 €	215 432.29 €	168 426.21 €		195 776 €
Total participations EPCI investissement	387 255.16 €	364 761.69 €	84 195.65 €	245 282.00 €	193 404.68 €	246 791.00 €	226 887 €
Total participations CD25	446 395 €	446 627 €	338 875.65 €	398 099.78 €	398 011.54 €	481 044.00 €	412 532 €
Total participations EPCI	678 704 €	678 352 €	678 153.35 €	507 930.66 €	508 322.45 €	508 323.00 €	576 216 €
Total Participations	1 125 099 €	1 124 979.0 €	1 017 029.00 €	906 030.44 €	906 334.00 €	989 367.00 €	988 748 €
coût/habitant	8.93 €	8.93 €	8.07 €	7.19 €	7.19 €	7.85 €	7.85 €

Participations EPCI	Taux	base fonctionnement	2024 fct	base investissement	2023 invt	cotisation 2024 totale	Finançable par taxe GEMAPI
CC Loue Lison	20.3%	268 216 €	54 447.78 €	345 233 €	70 082.26 €	124 530 €	
CC Frasné Drugeon	7.0%	268 216 €	18 775.10 €	345 233 €	24 166.30 €	42 941 €	
CC Altitude 800	6.6%	268 216 €	17 702.23 €	345 233 €	22 785.37 €	40 488 €	
CC Val de Morteau	17.7%	268 216 €	47 474.17 €	345 233 €	61 106.21 €	108 580 €	
CC Portes du Haut Doubs	6.9%	268 216 €	18 506.88 €	345 233 €	23 821.07 €	42 328 €	
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	11.0%	268 216 €	29 503.72 €	345 233 €	37 975.61 €	67 479 €	
CC Grand Pontarlier	23.9%	268 216 €	64 103.54 €	345 233 €	82 510.65 €	146 614 €	
CC Montbenoit	6.6%	268 216 €	17 702.23 €	345 233 €	22 785.37 €	40 488 €	
CC Arbois Poligny Salins	5.8%	400 576 €	23 233.41 €	724 523 €	42 022.33 €	65 256 €	
						678 704 €	